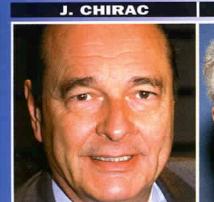
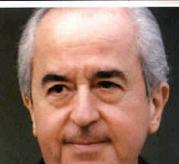
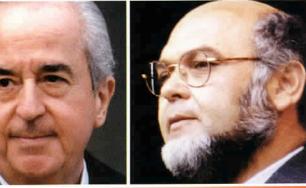
PRESIDENTIELLES FRANCE

N°282 Avril 1995







A. LAGUILLER

A. WAECHTER









ONT-ILS UNE POLITIQUE AFRICAINE?

P. DE VILLIERS





* Jean-François Hory a, depuis, retiré sa candidature.

Réponses exclusives des dix candidats (y compris Jean-Marie Le Pen).

RWANDA Un an de régime FPR

La fin des Hutus



FRANCE, Antilles, Réunion, Guyane: 22 FF. Suisse: 6 FS. Belgique: 140 FB. Italia: 5000L. Canada: \$ 4.75. USA: US \$ 4.50. INTERNATIONALE ISSN 1143-1466 Allemagne. : DM 7.00 Royaume Uni : £ 3.00

PRÉSIDENTIELLES 1995 : EN EXCLUSIVITÉ, TOUS LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENCE (SANS EXCEPTION) S'ADRESSENT À NOS LECTEURS.

Un seul sera élu, mais ... toutes les opinions sont bonnes à savoir...

NOS QUESTIONS

1

Quelle politique africaine devra conduire le prochain président de la République ?



Comment renforcer les liens traditionnels entre la France et les Etats d'Afrique subsaharienne?

4

Comment faciliter l'intégration des immigrés originaires d'Afrique noire francophone ?

2

Approuvez-vous la réorientation de l'aide en provenance de l'Union européenne vers les pays de l'Est et au détriment de l'Afrique ? Quelles en seront les conséquences ?



150

La zone franc-CFA devra-t-elle rester prioritaire par rapport aux autres pays africains?



D. VOYNET

A. WAECHTER

P. DE VILLIERS

J.M. LE PEN



FRANCE politique

"Ma politique africaine, si je suis élu"... par Jacques, Edouard, Lionel, Robert ... et les autres

Avec, par ordre alphabétique : Edouard Balladur, Jacques Chirac, Jean-François Hory, Robert Hue, Arlette Laguiller, Jean-Marie Le Pen, Philippe de Villiers,

Dominique Voynet.

Propos recueillis par Karim Belal et Philippe Blanchot ...

'élection à la présidence de la République constitue, tous les sept ans, l'événement majeur de la vie politique française, car la loi fondamentale accorde la prééminence au chef de l'Etat dans d'importants domaines, dits réservés (ou partagés sous la cohabitation), parmi lesquels celui de la politique étrangère de la France. Eu égard aux liens historiques, politiques, culturels et humains qui unissent le continent africain à la France, il s'imposait d'interroger les candidats à la magistrature suprême, soutenus par un mouvement politique significatif. Chacun d'entre eux s'est appliqué à définir les grandes orientations de la politique africaine que devra conduire le successeur de François Mitterrand, en répondant, soit point par point, soit de manière globale à nos questions. Les 23 avril et 7 mai prochains, 39 millions d'électeurs auront la possibilité de désigner au suffrage universel direct le prochain locataire du palais de l'Elysée, celui qui aura la responsabilité et le devoir d'ouvrir de nouvelles perspectives aux relations franco-africaines pour le XXI^e siècle!

LEURS REPONSES



EDOUARD BALLADUR

Né le 2 mai 1929 à Smyrne (Turquie). Marié, 4 enfants. Diplômé de l'Ecole nationale

"Aux pays africains de

trouver eux-mêmes les

solutions aux défis"

d'administration. Ministre d'Etat de l'Economie et des Finances de 1986 à 1988 (cohabitation). Député de Paris depuis 1988. Premier ministre depuis 1993 (cohabitation). Candidat issu du RPR et soutenu par une partie de l'Union pour la démocratie française (UDF).

Je suis très attaché à ce que la France reste le premier partenaire de l'Afrique et soit le pays sur lequel les Africains peuvent compter pour les aider à surmonter leurs difficultés. C'est le sens des actions qui ont été menées depuis deux ans, que ce soit

l'aide à la dévaluation du Franc CFA, l'intervention au Rwanda, ou l'initiative de prévention des conflits et

de maintien de la paix en Afrique. Notre pays doit rester au premier rang de ceux qui œuvrent pour aider au redressement économique du continent africain et au renforcement de sa stabilité politique, sans se substituer à ces pays qui doivent trouver eux-mêmes les solutions aux défis qu'ils rencontrent.

L'Europe doit rester solidaire de l'Afrique; la France ne ménage pas ses efforts pour que cette nécessité politique et morale ne soit pas perdue de vue. Elle le fait d'abord en raison des liens étroits et amicaux qui l'unissent à l'Afrique, et de l'exigence de solidarité qui doit guider notre action. Elle le fait également parce que l'Europe ne peut se désintéresser du développement et de la stabilité de ses voisins du Sud. Le ferait-elle qu'elle en subirait rapidement les conséquences néga-

tives pour sa propre stabilité. La vocation de la France, c'est d'être parmi ses partenaires européens le meilleur avocat de l'Afrique ; notre pays le démontre une fois encore à l'occasion des négociations en cours sur la reconstitution du Fonds européen de développement : la France, qui exerce la présidence de l'Union européenne, est résolue à parvenir à une solution qui confirme l'engagement de l'Europe en faveur du développement de l'Afrique. Je tiens à dire que le maintien d'une solidarité de l'Europe avec l'Afrique n'est bien entendu nullement incompatible avec le rapprochement progressif des pays de l'Europe Orientale avec l'Union Européenne, qui constitue un objectif fondamental pour l'avenir de notre continent.

La France doit rester un partenaire de confiance, pour ces pays avec lesquels nous avons des liens privilégiés et maintenir son effort de coopération. Il faut apporter un concours actif aux initiatives que prennent les pays africains eux-mêmes pour l'avenir de leur continent, que ce soit en matière d'intégration régionale, de prévention des

conflits et de maintien de la paix ou de développement. Je m'y suis employé depuis 1993. Nous avons la

chance de retrouver régulièrement nos partenaires africains. Cette relation étroite, qui constitue à bien des égards un modèle, doit être mise à profit pour aborder de façon pragmatique et constructive les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée.

La République française a pour idéal de rassembler tous ceux qui vivent sur son sol autour des valeurs communes qui fondent notre démocratie. La France est prête à accueillir ceux qui ont obtenu le droit de résider sur notre territoire dans le respect de leur culture et de leur pratique religieuse. Leur adhésion librement consentie au modèle républicain est le meilleur garant de leur intégration. Le système scolaire est traditionnellement un puissant facteur d'intégration des enfants d'origine étrangère en France. Il est

politique FRANCE

essentiel que les enfants originaires d'Afrique noire francophone qui n'ont pas la barrière du langage puissent suivre leur scolarité, dans un cadre laïc.

La France ne peut oublier les liens historiques qui la lient aux pays de la zone franc. Les accords de coopération monétaire qui garantissent à ces pays la convertibilité externe de leur monnaie en est une manifestation. Il existe un véritable partenariat entre la France et les pays de la zone franc qui a pour objectif le retour de la croissance et le redémarrage de l'investissement au service du développement. Cela ne veut pas dire que la France est indifférente aux autres pays du continent africain. Comment ne pas rappeler ici son intervention au Rwanda, son soutien aux processus de paix au Mozambique, et en Angola, son action en faveur de la transition démocratique au Zaïre, le renouveau de ses liens avec l'Afrique du Sud. Au-delà de son action bilatérale, la France est le meilleur avocat de l'Afrique au plan international.



JACQUES CHIRAC

Né le 29 novembre 1932 à Paris 5. Marié, 2 enfants. Diplômé de l'Institut d'Etudes Poli-

tiques de Paris, de la Summer School de l'Université de Harvard (Etats-Unis) et de l'Ecole nationale d'administration. Premier ministre de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988 (cohabitation). Député de la Corrèze depuis 1967 et Maire de Paris depuis 1977. Candidat du Rassemblement Pour la République.

L'Afrique occupe à mes yeux une place à part. C'est l'un des traits les plus marquants de notre pays, que de ne pas définir sa politique étrangère exclusivement en fonction de ses seuls intérêts matériels. Entre la France et l'Afrique, il existe une relation d'un autre ordre, qui est celle du cœur et qui se fonde, entre autres, sur le sang versé par tant d'Africains quand nos libertés étaient menacées. Malgré toutes les idées reçues, je ne crois pas à une fatalité qui pèserait sur l'Afrique. Et s'il est incontestable que le continent connaît des crises graves, il serait illusoire d'imaginer que la France pourrait s'en désintéresser. Le voudrait-elle, que la réalité aurait tôt fait de la rattraper : comment oublier qu'aucun autre pays n'accueille autant de ressortissants africains sur son sol et que les Français vivant ou travaillant en Afrique se comptent par dizaines de milliers ? J'entends donc réaffirmer avec force la priorité africaine de la France. Le véritable visage de l'Afrique d'aujourd'hui ne se résume certainement pas au génocide rwandais

et aux massacres du Sud-Soudan. Comment ne pas souligner d'abord le grand mouvement de démocratisation à l'œuvre sur ce continent ? Au-delà de l'avènement historique d'une Afrique du Sud démocratique et multiraciale, n'oublions pas, entre autres, la révolution tranquille des mœurs politiques en Centrafrique, la sagesse de la succession ivoirienne, ou encore la poursuite, malgré les difficultés,

de la transition au Tchad ? Dans la plupart des pays d'Afrique, le multipartisme est acquis, la presse est

libre. La démocratie est avant tout un état d'esprit qui ne peut évoluer qu'au rythme de la formation civique des citoyens. Indépendance du judiciaire, démocratie locale, rôle des Parlements, de la presse, loyauté républicaine des forces de l'ordre et des forces armées, sont autant d'objectifs que nous pouvons aider ces pays à atteindre. Le véritable défi est donc moins l'avènement de la démocratie que sa consolidation, ou dans certains cas sa survie. Apaiser les tensions ethniques, contenir les risques liés à l'extrémisme religieux, lutter contre le recul de la scolarisation sont autant de défis à relever par des démocraties encore bien jeunes et confrontées aux rigueurs, souvent excessives, de l'ajustement structurel. Comment pourraient-elles y parvenir, si elles ne pouvaient compter sur l'aide des pays développés ? Chacun est conscient de la nécessité d'instaurer un nouveau partenariat entre la France et l'Afrique. Une fois passé le choc de la dévaluation du Franc CFA, qui suppose encore des mesures d'accompagnement, une fois répété et compris le message de rigueur nécessaire dans la gestion des affaires publiques, il reste à donner un nouvel élan à notre coopération avec l'Afrique et en priorité avec l'Afrique francophone. Nous devrons en premier lieu encourager les regroupements régionaux, en tenant compte en particulier du poids économique du Nigeria et de l'Afrique du Sud, de leur interpénétration croissante avec les autres économies africaines et de leur capacité à devenir des pôles de croissance. Loin d'obéir à je ne sais quels réflexes de «chasse gardée», la France devra mobiliser la communauté internationale tout entière en faveur de l'Afrique. Notre pays a vocation à être l'avocat des pays africains, notamment des plus pauvres, devant le FMI et la Banque mondiale, devant ses partenaires du groupe des pays les plus industrialisés ou au sein de la nouvelle Organisation mondiale du Commerce. Nous devrons combattre la tendance des pays riches à diminuer leur aide, et persuader nos partenaires européens de donner l'exemple : il serait irresponsable et inadmissible qu'au milieu de cette année, l'Union européenne diminue son aide à l'Afrique, comme certains souhaiteraient le faire. Je crois, de façon plus générale, que l'objectif, maintes fois réaffirmé, et jamais atteint par les grands pays, de porter l'aide publique au développement à 0,7% de leur richesse nationale, doit être confirmé et atteint. Mais l'aide financière n'est pas tout. La perpétuation de conflits graves en Afrique, dont le génocide rwandais a constitué récemment une illustration effroyable, exige un effort de tous pour aider certains pays africains à dépasser la violence eth-

"Réaffirmer avec force

la priorité africaine de

la France'

Afrique est d'abord l'affaire

nique. Il est sans doute exact d'affirmer que la prévention des conflits en

des Africains eux-mêmes. Mais nous savons que les pays africains, dépourvus de moyens suffisants et dont l'existence en tant qu'Etats indépendants n'a guère plus de trente ans, ne peuvent assumer pour le moment l'entière responsabilité du maintien de la paix sur le continent. L'ampleur des conflits africains dépasse très souvent les capacités de règlement des seuls pays de la région : les centaines de milliers de victimes rwandaises, les millions de réfugiés entassés dans l'Afrique des Grands Lacs, la catastrophe humanitaire somalienne ou celle, moins connue, du Sud Soudan dépassent les dimensions d'un simple «conflit régional» et en appellent à la solidarité de la communauté internationale tout entière. Je suis fier que notre pays ait montré, au Rwanda, avec l'Opération Turquoise qu'il savait être à la hauteur de ses devoirs dans une situation dramatique. Mais il faut surtout qu'à l'avenir il sache répondre aux attentes essentielles des Africains eux-mêmes. La conférence franco-africaine doit redevenir ce moment privilégié de concertation et d'initiative, qui renouvellera cette fidélité réciproque de la France et de l'Afrique, à laquelle je suis profondément attaché.

Sur la question de l'immigration, la France doit être sans complexe, mais aussi sans faiblesse; notre pays est fier d'intégrer ceux qui ont choisi de devenir des citovens français. mais la France doit combattre fermement l'immigration clandestine qui nourrit les intolérances et les extrémismes. »



J.-FRANCOIS HORY

Né le 15 mai 1949 à Neufchâteau (Vosges). Marié, 2 enfants. Maîtrise de Droit public

(Dijon) et DESUP de Sciences politiques (Paris I). Député de Mayotte de 1981 à 1986. Député au Parlement européen depuis 1994. Candidat de Radical (ex-Mouvement des radicaux de gauche).

La politique africaine de la France doit s'orienter autour de deux thèmes centraux et indissociables : le développeFRANCE politique

ment et la démocratisation. Le budget d'aide au développement devra être porté à 1% du PNB, hors DOM-TOM, à l'instar de ce que font les pays scandinaves. En outre, la France doit contribuer à l'augmentation sensible du Fonds européen du développement (FED), dont les pays d'Afrique francophone sont les principaux bénéficiaires. Cette aide doit être multilatérale, elle doit passer par le biais d'organisations in-

Privilégier le secteur privé, créer une organisation mondiale de l'économie et du commerce ternationales, plutôt que bilatérale,

car celle-ci est trop souvent conditionnée et liée à des intérêts commerciaux ou politiques. La maîtrise démographique, la lutte contre les effets catastrophiques du Sida en Afrique apparaissent ainsi comme des priorités de toute politique d'aide. Je propose la création d'une organisation mondiale de l'économie et du commerce reposant sur les bases suivantes : une refonte totale des accords monétaires internationaux, un accord de taxation mondiale des mouvements de capitaux qui sont à l'origine de la fluctuation des cours des matières premières. Enfin, les processus de transition démocratique doivent être soutenus. Toutefois, la situation reste difficile pour de nombreux pays en proie à la guerre civile, à la rivalité immémoriale d'ethnies et de bandes armées. Face à ces situations tendues ou d'urgence, il faut multiplier les interventions de forces de paix et de sauvegarde des Droits de l'Homme sous l'égide des Nations-Unies, composées notamment de forces de pays africains.

Les liens traditionnels entre la France et les Etats d'Afrique subsaharienne peuvent être renforcés : sur le plan économique, par une contribution résolue de la France au développement du partenariat d'entrepreneurs privés : aide fiscale aux investissements dans la zone franc-CFA, organisation d'un congrès annuel, des échanges économiques franco-africains, d'une série de salons des investissements entre la France et chaque pays concerné, à la fois en France et dans chacun de ces pays, d'actions communes de promotion, etc. Et sur le plan culturel.

L'intégration des immigrés originaires d'Afrique noire francophone sera notamment favorisée par la mise en œuvre, en France, d'une politique antiraciste ferme et déterminée, s'appliquant en tous domaines, notamment celui de l'emploi et du logement; la suppression intégrale des «lois Pasqua» et de toutes mesures répressives visant spécifiquement, de manière plus ou moins avouée (contrôles d'identité, etc.), les immi-

grés; l'octroi du droit de vote à toutes les élections locales à tous les immigrés en situation régulière ayant leur domicile fiscal en France; la définition d'une nouvelle politique du logement, destinée à exclure la constitution de «ghettos»...



ROBERT HUE

Né le 19 octobre 1946 à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

Marié, 2 enfants. Infir-

mier. Maire de Montigny-les-Cormeilles depuis 1977. Conseiller général du Val-d'Oise depuis 1988. Candidat du Parti Communiste Français.

La politique africaine de la France doit moins porter l'empreinte personnelle du chef de l'Etat, quel qu'il soit, que devenir transparente et faire l'objet de débats ouverts, notamment à l'Assemblée nationale. Il y a là une exigence démocratique. Par exemple, le choix fait ces dernières années d'insérer la politique africaine de la France dans celle des institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale, n'a fait l'objet d'aucune consultation. Ce choix a été désastreux pour les pays africains qui ont été conduits à la brutale dévaluation du franc CFA. C'est aussi dommageable pour la France, car ces décisions se font ainsi au détriment de toute politique indépendante de coopération. Le budget de coopération ne représente que 15 % de l'ensemble de notre aide publique au développement. Il ne progresse pas et recule même de 0,5 % alors

que la part de «l'aide» multilatérale française augmente de 6,4 %. Celle qui passe par les institutions européennes égale aujourd'hui

celle du Ministère de la Coopération. Il est urgent de remédier à cette distorsion très préoccupante. En outre, les «aides» devraient servir beaucoup plus à des projets de développement alors qu'aujourd'hui une part importante va à l'ajustement structurel, à des actions de maintien de l'ordre, à des fins militaires. Le développement des pays du continent représente pour les communistes français une véritable question de civilisation posée à l'ensemble des pays industrialisés mais en particulier à l'Europe et à la France qui sont plus proches et plus liés à l'Afrique, économiquement, mais aussi par l'histoire. Le Conseil économique et social dans son rapport intitulé «Développement du Tiers-Monde et croissance française», publié en 1994, faisait à juste titre observer : «Il est temps d'expliquer que sans développement des pays du Tiers-monde, il n'y aura pas de croissance française (...) Si on ne poursuit pas nos efforts en faveur des pays en développement, les pays industrialisés sont morts». Une des priorités doit être l'annulation de la dette. On ne peut échapper à cette mesure si on veut inverser la tendance actuelle. A cet égard, je propose d'agir pour la revalorisation du prix des matières premières. La France pourrait donner l'exemple par des accords de coopération adaptés.

Récemment, Manuel Marin, vice-président de la commission européenne, eut cette expression consternante : «Les Africains doivent être placés devant leurs responsabilités (...) ces pays doivent comprendre que leur continent ne représente pas plus de 4 % du commerce mondial». Voilà une attitude difficilement tolérable.

Renforcer les rapports de la France avec les Etats d'Afrique subsaharienne suppose nécessairement la mise en cause de relations soumises aux injonctions du FMI. Cela implique également que les autorités françaises cessent de soutenir des régimes autoritaires, rejetés par leurs peuples. Elles doivent au contraire aider les jeunes démocraties confrontées à d'immenses difficultés.

L'apport de l'émigration constitue une contribution indéniable au travail, à la création, aux valeurs qui font l'originalité de la France. Je pense aux grands noms de la culture, de la science, du sport, comme à tous ces humbles qui créent des richesses dans notre pays. La droite, le patronat exploitent sans vergogne cette main-d'œuvre. Il faut donc imposer le respect de l'égalité des droits et

Une politique moins

personnelle,

plus ouverte, mais plus

souveraine

sanctionner sévèrement ceux qui profitent de l'immigration clandestine. Il faut dans le même esprit mener une lutte sans

concession contre le racisme, ce poison qui dresse les hommes les uns contre les autres. En ce qui concerne les conditions de vie des travailleurs immigrés, je propose une politique qui s'attaque à toutes les discriminations et qui permette un véritable exercice de la citoyenneté.

La France ne peut limiter sa coopération aux pays de la zone francophone, même si l'on peut comprendre que s'établissent avec cette zone des liens spécifiques. Elle ne le fait d'ailleurs pas. Le Nigeria et l'Afrique australe occupent déjà une place importante dans les relations africaines de la France. Notre pays, cependant, semble s'orienter de plus en plus vers ce que certains responsables politiques et hauts fonctionnaires appellent «l'Afrique utile» à savoir les secteurs

politique FRANCE

économiques et les pays jugés les plus rentables au détriment des autres, les plus pauvres en matières premières notamment. On mesure le caractère pour le moins choquant de l'expression «Afrique utile» qui traduit bien l'esprit mercantile dans lequel la coopération franco-africaine est aujourd'hui considérée. La France a, bien sûr, une responsabilité particulière envers les pays de la zone franc - les pays francophones qui furent ses colonies et auxquels elle doit, historiquement, une large part de son statut de «puissance» d'aujourd'hui. Il ne faut pas oublier, par exemple, que la France et ses grands groupes industriels, de la finance ou du bâtiment notamment, ont tiré quelques sérieux avantages de la zone franc lorsque les prix des principales matières étaient encore relativement élevés, pendant les années soixantedix en particulier. Mais encore une fois, la plus grande transparence est nécessaire.



LIONEL JOSPIN

Né le 12 juillet 1937 à Meudon (Hauts-de-Seine). Marié, 2 enfants. Diplômé de l'Institut

d'Etudes politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration. Député de Paris de 1981 à 1986, Député de Haute-Garonne de 1986 à 1988 et Député au Parlement européen de 1984 à 1989. Ministre de l'Education nationale de 1988 à 1992. Candidat du Parti Socialiste.

La politique africaine que j'entends conduire, si je suis élu Président de la République, répondra à trois principes qui doivent guider l'action de la France dans le monde : la paix, la démocratie et le développement. Aujourd'hui, plusieurs pays d'Afrique sont déchirés par des guerres civiles. La France devra œuvrer plus encore au sein de la communauté internationale à l'apaisement de ces conflits et accorder une urgence absolue à une diplomatie préventive, notamment dans le nouveau cadre de l'Union européenne. Ainsi, nous pourrons éviter de nouvelles tragédies comme celle du Rwanda dans laquelle, au-delà des facteurs internes à la situation rwandaise. la responsabilité de la France, mais aussi celle de l'ensemble de la communauté internationale, se sont trouvé engagées. La fin de l'arbitraire politique me semble une impérieuse nécessité pour stimuler le dynamisme économique et social. Il nous faudra donc reprendre sur des bases nouvelles, des bases assainies, notre action en faveur du développement en privilégiant les pays qui auront le souci d'aller vers plus de démocratie. La plupart des Etats d'Afrique sont financièrement asphyxiés par la dette et l'application de programmes d'ajustement structurel. La France peut et doit jouer un rôle moteur au sein de l'Europe, dans cette action de coopération avec le continent africain qu'il nous faut maintenir et renforcer. En effet les préceptes du FMI qui guident la poli-

tique africaine de M. Balladur ne peuvent suffire à assurer la prospérité des peuples ... Ils ont au

contraire trop souvent contribué à accélérer les processus d'exclusion dans les sociétés des pays du Sud. Quand a été prise la décision de dévaluer le franc CFA, les pays de la zone étaient en situation de quasi faillite monétaire. Si je ne discute pas le principe de la dévaluation, je critique par contre son impréparation et l'insuffisance de mesures d'accompagnement, souvent improvisées, prises par le gouvernement Balladur. L'annulation de créances qui n'auraient pas été recouvrées, la modestie du fonds spécial n'étaient pas des réponses à la hauteur de la gravité de la décision. Les mesures les plus urgentes doivent être prises en direction du secteur de l'éducation et des systèmes de santé, mis à mal par la dévaluation.

Bien sûr que je n'approuve pas que l'affectation des fonds publics au dévelop- pement soit reconsidérée au détriment de l'Afrique. Dans les débats engagés sur le montant du futur Fonds européen de développement à destination des pays ACP, la France se doit de convaincre ses partenaires européens de la nécessité d'améliorer l'enveloppe. Il serait tout à fait irresponsable pour l'équilibre du monde de marginaliser délibérément un continent. Cela est d'autant plus incompréhensible que ce continent s'ouvre au pluralisme, que de véritables pôles économiques (Nigeria, Afrique australe) y existent. L'esprit de la Convention de Lomé doit être, dans ce contexte, plus que jamais ressuscité. Encore faut-il que la France ne soit pas soupçonnée de vouloir utiliser l'Europe pour entretenir un affairisme douteux fondé sur des complicités politiques coupables.

Je souhaite notamment renforcer et développer le rôle des institutions multilatérales de la Francophonie. Mais il faut aller bien au-delà. Lorsque vous parlez de liens traditionnels, vous évoquez ce que l'on a souvent appelé le «pré carré francophone». Or, l'Afrique subsaharienne est un champ infiniment plus vaste et complexe et le renforcement des liens de la France avec cet espace ne doit se faire qu'en collaboration avec nos partenaires européens. Les circuits économiques et marchands réels ont dépassé les anciens espaces coloniaux. Par exemple, les échanges naturels entre le Nigeria et ses voisins, entre le Ghana et la Côte d'Ivoire sont appelés à se développer. Les dirigeants africains,

en créant la CEDEAO ont, au moins institutionnellement tranché ce problème. Les pays d'Europe, et donc la France, doivent tenir compte de ces réalités pour privilégier dans leurs engagements financiers multilatéraux, la

Mettre fin au "pré

carré" et agir surtout

au sein de l'Europe

réalisation de projets régionaux intégrés correspondant à ces courants d'échange naturels. Se fi-

ger dans un face à face entre l'Etat français et l'Afrique subsaharienne conduit, faute de moyens suffisants, soit au renoncement, à l'image de la politique du gouvernement Balladur, qui s'est contenté de faire allégeance aux préceptes du FMI, soit au maintien de réseaux affairistes qu'entretiennent sans vergogne certains dirigeants de la droite française.

Il est sûr que les lois dites «Pasqua», votées par la droite en 1993, ont brisé des foyers, précarisé les situations en multipliant les «clandestins», créé un climat de peur et d'insécurité parmi les immigrés originaires d'Afrique noire, tout comme au sein d'autres communautés. Ces lois seront reconsidérées pour faciliter l'intégration de ceux qui ont vécu légalement sur le territoire français.

La volonté clairement affirmée dans mon programme d'aller vers une monnaie unique européenne montre que c'est une problématique totalement dépassée. Nos engagements n'en seront pas réduits car la contribution à construire un monde plus solidaire est pour moi une priorité de politique internationale, mais il nous faudra renoncer à la distinction entre «pays du champ» et «pays hors champ» qui marque une vision passéiste de nos rapports avec l'Afrique. Des choix politiques qui impliqueront des réformes, notamment institutionnelles, de notre outil de coopération.



ARLETTE LAGUILLER

Née le 18 mars 1940 à Paris. Célibataire. Employée au Crédit Lyonnais depuis 1956. Can-

didate pour la quatrième fois à la présidence de la République (1974, 1981, 1988 et 1995) du mouvement Lutte Ouvrière.

Je préfère vous donner globalement mon point de vue sur les relations entre la France et l'Afrique, car les questions que vous me posez se réfèrent à une logique que je récuse dans son ensemble. Ce que l'on qualifie de «liens traditionnels entre la France et les Etats d'Afrique subsaharienne» sont des liens basés sur la subordination et le pillage. Cela était clairement et cyniquement affirmé au temps

FRANCE politique

de la domination coloniale, cela est plus hypocrite aujourd'hui, mais sur le fond, les relations n'ont pas changé de nature avec la décolonisation. Ce que l'on appelle «coopération» aujourd'hui n'est bénéfique qu'à un nombre restreint de groupes capitalistes en France et à une mince couche dirigeante en Afrique. Cette «coopération-là», pratiquée de la même manière par tous les gouvernements français, de droite comme de gauche, n'est pas améliorable. Pour concevoir une véritable coopération entre l'Afrique et la France, il faudrait bouleverser bien des choses, à commencer par la France. La première des priorités devrait être d'aider l'Afrique pour que ses classes populaires puissent sortir de la pauvreté et parvenir à des conditions d'existence dignes de cette fin de XXème siècle. Il est inacceptable sur le

Je préfère vous donner globalement mon point de vue sur les relations entre la France et l'Afrique

main et inconcevable sur leplanrationnel

plan hu-

d'imaginer que les pays industriellement développés d'Europe puissent continuer à s'enrichir au milieu de cet océan de misère que constitue la partie sous développée de la planète. La France, naguère principale puissance coloniale en Afrique, a des responsabilités particulières en la matière. Elle doit son propre développement pour une large part au commerce triangulaire, au pillage des richesses naturelles de l'Afrique, aux travaux forcés. Ce ne serait que justice que ses entreprises industrielles et agricoles consacrent une part de la capacité de production à produire de quoi satisfaire les besoins vitaux non satisfaits en Afrique. Cela pourrait se faire d'autant plus aisément qu'une partie de la capacité de production industrielle est inemployée en France ; comme sont inemployés, du fait du chômage, les bras et les cerveaux capables de les faire fonctionner. Combien de camions ou d'engins de grands travaux pourraient être fabriqués et envoyés en Afrique; combien de pompes, de conduites d'eau, de canalisations pourraient être installées rien qu'avec cette capacité de production non utilisée ? Et combien d'êtres humains pourraient être nourris rien qu'avec cette partie de la production agricole que l'on détruit ou l'on stocke en Europe pour empêcher les prix de baisser? Mais ce type de solidarité dans le domaine économique, qui aiderait les peuples d'Afrique sans nuire à ceux d'Europe, est inconciliable avec la logique de l'économie de marché et du profit. L'organisation économique actuelle, au lieu de permettre à l'Afrique de combler son retard afin qu'elle puisse faire face aux exigences élémentaires creuse au contraire l'écart. Cela seul condamne irrémédiablement l'économie capitaliste. Pour terminer enfin sur une des questions que vous posez : je suis pour que tout travailleur émigré, qui en tant que tel participe à l'enrichissement de ce pays, puisse exercer la plénitude de tous les droits aussi bien civils que syndicaux et politiques.



JEAN-MARIE LE PEN

Né le 20 juin 1928 à la Trinité-sur-Mer (Morbihan). Marié, 3 enfants. Licencié en Droit et

diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris. Député de la Seine en 1958 et 1962. Député de Paris de 1986 à 1988 et Député au Parlement européen depuis 1984. Candidat du Front National.

La politique africaine de la France souffre, principalement depuis 1981, d'incroyables incohérences. La coopération française a peu à peu renié les intérêts et les impératifs français pour glisser vers le «tout humanitaire» dont elle a fait un spectacle, à tel point que le mythe des droits de l'homme en Afrique occulte un des enjeux essentiels de la coopération : la lutte à couteaux tirés qui oppose ce qui reste de puissance française à l'offensive tous azimuts du Nouvel ordre mondial et principalement des Etats-Unis. Depuis les sommets de Bujumbura et de La Baule, la France a conditionné son aide à l'Afrique à des critères idéologiques aberrants pour qui connaît un peu les réalités africaines. Les chefs d'Etat africains les plus avisés ont fait semblant de croire au multipartis-

me et à la démocratie pour continuer à toucher la manne des «aides publiques au développe-

ment». Les autres y ont cru vraiment, créant sous notre dictée les conditions d'effroyables bains de sang à venir, au moyen desquels les télévisions feront à nouveau pleurer dans les chaumières. La véritable question, que personne n'ose aborder de front, est la suivante : faut-il entretenir l'Afrique subsaharienne dans le mythe d'un hypothétique développement ou la placer devant ses responsabilités ? Des centaines de milliards ont été déversés en pure perte dans le tonneau des Danaïdes du développement. Nous avons ainsi maintenu artificiellement l'Afrique en situation de dépendance vis-à-vis de l'Occident, sans pour autant en tirer les nécessaires contreparties politiques. Une politique africaine cohérente doit s'appuyer notamment sur la responsabilisation des Etats africains, en mettant progressivement fin à l'assistanat coûteux, stérile et dangereux que nous entretenons aujourd'hui pour le remplacer par de véritables contrats d'objectifs; - l'impératif de puissance de la nation française en Afrique subsaharienne, pour enrayer la machine mondialiste qui y fait des ravages; - la création d'une véritable université panafricaine, pour résoudre à moyen terme le dramatique problème du manque de cadres en Afrique francophone, assortie d'une mesure permettant aux nombreux diplômés africains qui vivent et travaillent en France, et qui sont de déserteurs du développement, d'y exercer leurs talents, - la création d'une force interafricaine capable d'intervenir dans toute la zone CFA pour des missions d'assistance ou d'interposition, et qui pourrait, dans un premier temps, être encadrée par des volontaires européens sur le modèle proche de l'Assistance militaire technique en vigueur ; l'aide accordée par la France sera proportionnelle aux mesures mises en place dans les pays concernés pour favoriser le rapatriement de leurs ressortissants émigrés installés en France.

Cette réorientation illustre l'aberration de la «construction» d'une Europe fédérale sous domination allemande. L'Allemagne, poids lourd de l'Europe de Maastricht, a intérêt à rayonner vers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. S'il est légitime, du point de vue allemand, de tout faire pour y entraîner l'Union européenne, il n'est pas normal que la France, dont la vocation historique est de rayonner vers le Sud et principalement l'Afrique, se soit ainsi laissée faire. La France et l'Afrique risquent de payer très cher dans quelques années les conséquences d'une telle politique euro-mondialiste totalement coupée du réel. Ainsi, depuis longtemps déjà, les tech-

nocrates de Bruxelles ont lié le sort de l'Afrique à celui des Caraïbes et du Pacifique (la fameuse zone

«ACP») alors qu'il est évident que ces trois ensembles obéissent à des logiques tellement différentes qu'il est impossible de leur infliger le même traitement ...

Une lutte à couteaux

tirés contre

les Etats-Unis

D'abord en cessant, du point de vue français, de considérer les Africains et leurs dirigeants comme des assistés alors que du point de vue africain, on traite trop souvent la France comme une vache à lait. Je crois qu'une grande politique africaine ne peut se fonder que sur l'estime et le respect mutuel.

L'intégration, cela ne marche pas. Il faut être d'une naïveté incroyable pour prétendre fondre sans danger des populations et des cultures radicalement différentes dans le même melting pot. L'exemple des émeutes de Los Angeles devrait faire réfléchir un peu les tenants de l'intégration à tout prix. Je pense que chacun comprendra que

politique

mon premier souci est d'éviter la désintégration du peuple français. La France est en voie d'être submergée par une immigration massive et incontrôlée, à laquelle il est urgent de mettre fin si nous voulons qu'elle survive. Il ne fait aucun doute que les pays d'Afrique francophone paieraient au prix fort la disparition de la nation française. Je considère la diversité comme une richesse et je m'oppose farouchement au monde uniformément gris que nous préparent les tenants du mondialisme. Je propose de réintégrer chez eux les immigrés, en fonction d'accords bilatéraux qui seront, bien sûr, discutés et négociés en fonction des intérêts de chaque pays, plutôt que de continuer sur la voie d'une intégration forcée dont les premières victimes risquent d'être les immigrés eux-mêmes.

Donc, non seulement l'aide à l'Afrique doit rester prioritaire, mais il faut la reconstruire. De l'aveu même de François Mitterrand lors du récent sommet de Biarritz, la dévaluation du Franc CFA a, de fait, sanctionné l'abandon de la souveraineté française sur la «zone Franc», au profit du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Je crains et beaucoup d'Africains le craignent aussi, que ne soit ainsi amorcée une machine infernale qui aura pour conséquence la disparition progressive de l'espace francophone au profit de l'espace anglophone. L'offensive mondialiste se développe de la même façon partout : d'abord la monnaie, puis l'économie, ensuite la langue et la culture et enfin l'existence même des Etats. Il est clair que le sort de la France et celui des pays de la zone Franc sont indissolublement liés.



PHILIPPE DE VILLIERS

Né le 26 mars 1949 à Boulogne (Vendée). Marié, 7 enfants. Diplômé de l'Ecole nationale d'ad-

ministration. Député de Vendée de 1987 à 1994. Député au Parlement Européen depuis 1994. Candidat du Mouvement Pour la France.

Qu'est devenue aujourd'hui la grande politique africaine de la France ? On peut s'interroger tant les orientations actuelles manquent de clarté et de souffle. Ce flou officiel laisse la place à un mélange d'arrogance technocratique, d'ingérence kouchnérienne et de frilosité cartiériste. Je vois avec inquiétude la relation franco-africaine dériver vers une politique désincarnée et froide, où l'esprit de famille cède la place à la brutalité d'approches purement commerciales et financières, sous l'influence de technocrates internationaux peu sensibles au caractère essentiel

des liens historiques et culturels. Cette arrogance technocratique tient le haut du pavé à la Commission de Bruxelles. Il suffit d'écouter le Commissaire Marin pour qui tout paraît être dit sur l'Afrique une fois qu'il a souligné qu'elle ne représentait que 2% du commerce mondial. Et le Commissaire Brittan, qui voit dans la Convention de Lomé davantage une entrave à la libre concurrence que l'instrument d'une

solidarité. Pour moi, la France ne doit pas, ne doit plus se laisser dicter sa politique africaine par les idéologues libres-échangistes de la Commission de Bruxelles ou des institutions de Bretton Woods.

La France doit au plus vite rebâtir une grande politique africaine, indépendante, généreuse et exigeante et reprendre, aux Nations Unies et en Europe, son rôle d'avocat naturel du développement de l'Afrique. Il faut que les Africains sentent que les Français restent proches d'eux, proches de leurs efforts, de leurs difficultés et de leurs espoirs, à un moment particulièrement délicat de leur histoire, où ils doivent faire face à la fois aux programmes d'ajustement structurel du FMI, à la dévaluation du franc CFA, aux conséquences déstabilisatrices des accords du GATT sur la Convention de Lomé aux menaces sur le FED, tout en menant à bien le processus de démocratisation. Le prochain président de la République devra réaffirmer avec force la «préférence africaine» de la France, c'est-à-dire la volonté de Paris de maintenir une relation privilégiée avec les pays africains, fondée sur un capital incomparable de liens humains, affectifs, culturels, linguistiques légués par une longue histoire commune et qu'il serait criminel de laisser s'affadir et se banaliser. Au contraire, il faut mettre ce capital au service d'une relation de coopération entièrement rénovée, que j'appelle «co-développement».

Ce serait une absurdité et une erreur politique majeure pour la Commu-☐ nauté de se détourner aujourd'hui de l'Afrique au profit de l'Europe centrale et orientale, comme s'il pouvait y avoir une concurrence entre ces deux zones géographiques. Parce que le mur de Berlin est tombé, il faudrait désormais ignorer ces pays du Sud avec lesquels l'Europe de l'Ouest a tissé tant de liens et qui sont aujourd'hui les payssource des principaux courants d'immigration qui se dirigent vers elle! Certains Etats européens sont visiblement tentés par cette dérive : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas ... On le voit à l'occasion des débats sur le montant du 8è Fonds Européen de Développement. Certes, il faut veiller très attentivement à la bonne utilisation des fonds

du FED et je me bats au Parlement européen pour que le montant du FED soit maintenu.

Une des modalités pour y parvenir consistera à développer la coopération décentralisée. L'Etat co-finance, mais le rôle principal est joué par les populations elles-mêmes, par les associations, par les collectivités locales. Je crois qu'il faut pri-

Faire sentir aux

Africains que les Fran-

cais restent proches

d'eux à un moment

particulièrement délicat

de leur histoire

vilégier aujourd'hui le développement autocentré, le développement des marchés locaux et régionaux, le développement des zones rurales afin d'enrayer un exode douloureux et appauvrissant

qui vide les campagnes et alimente un prolétariat suburbain qui devient rapidement le terreau de l'immigration clandestine. Mon département, la Vendée, a lancé un projet pilote de co-développement avec le Bénin. Cette action en profondeur, à la portée de toutes les collectivités locales, m'apparaît comme un modèle de ce qui pourrait être fait demain à très grande échelle.

La France doit naturellement garder sa vocation de terre d'accueil pour les véritables réfugiés politiques. Elle doit de nouveau faire fonctionner efficacement le «creuset français» pour ceux qui désirent réellement devenir Français en acceptant l'honneur, les droits et les devoirs. Mais la France doit aussi veiller à ne pas priver l'Afrique de ses ressources humaines, car nous savons aujourd'hui que le facteur déterminant du développement, c'est la qualité des hommes. Si nous attirons chez nous les élites des pays du Sud de telle sorte qu'elles n'aient plus envie ensuite de mettre leurs talents et leur formation au service du développement de leur pays, nous entretenons l'un des principaux freins au développement.

Oui, absolument, car l'histoire a tissé entre l'Afrique et nous des liens extrêmement forts, qui font partie de l'identité même de la France et de l'Europe. Vouloir les renier serait renier une part de nous-mêmes. Au contact de l'Afrique, les pays d'Europe, où les relations humaines quotidiennes sont devenues plus dures, doivent aujourd'hui réapprendre ce que sont les communautés vivantes et les solidarités chaleureuses. La francophonie est devenue un enjeu économique important. Je voudrais la voir devenir une véritable force politique pesant de tout son poids dans les relations internationales, contre la standardisation de la coca-colonisation et pour l'épanouissement de son identité culturelle dans un cadre de fraternité. C'est ainsi que je vois la francopho-

politique FRANCE

nie de demain. Et les pays de la zone franc en sont le cœur battant.



DOMINIQUE VOYNET

Née le 4 novembre 1958 à Montbéliard (Doubs). Vit maritalement, 2 enfants. Médecin anesthé-

siste-réanimatrice à l'hôpital de Dole (Jura) depuis 1985. Conseillère régionale de Franche-Comté depuis 1992. Candidate du parti écologiste LES VERTS.

Le bilan de la politique africaine de la France depuis la décolonisation est accablant. L'Afrique s'est paupérisée et marginalisée, le monde rural a été abandonné, les droits de l'homme bafoués, la coopération dévoyée, pour le plus grand bénéfice de dictateurs corrompus et de leurs clientèles d'une part, des entreprises françaises et même des ... grands partis politiques français qui ont été financés massivement par ces dictateurs, d'autre

Dissoudre la cellule tends donc africaine, coopérer de société civile à société civile

part. J'atque la cellule africaine de l'Elysée où se

sont tristement illustrés des Foccart ou Jean-Christophe Mitterrand soit dissoute et que le prochain président de la République accepte la définition et le contrôle de la politique africaine de la France par le parlement. Cette politique doit avoir le développement durable comme axe central, avec comme soucis principaux l'appui à la démocratisation, la protection de l'environnement, l'accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation, surtout celle de la femme qui représente l'atout majeur pour lutter contre la surnatalité avec la pression sur l'environnement que celle-ci induit.

Il est scandaleux que l'Union Européenne tente de réduire le montant de l'aide du Fonds Européen de Développement, dont la huitième enveloppe est inférieure à la septième ! Au contraire, nous militons pour un renforcement massif de l'aide du Nord au Sud à hauteur de 1% du PNB au lieu des 0,58% actuels et pour une suppression de la dette à condition que celle-ci ne favorise pas une dictature.

Nous souhaitons un développement massif de la coopération décentralisée, de société civile à société civile, qui ne gère en France que 1% de l'aide contre 10% dans d'autres pays européens. A leur échelon, les Verts français entretiennent de féconds et chaleureux rapports avec la Coordination des partis Verts africains, qui regroupe onze d'entre eux depuis le Congrès de juin 1994 à Niamey.

Concernant la très difficile situation en France des migrants économiques ur que sont les immigrés d'Afrique, je me prononce pour la suppression des lois Pasqua. Ce n'est pas en rendant impossible ici la vie d'immigrés rendus «boucs émissaires» de nos propres difficultés que nous arriverons à une cohabitation harmonieuse mais en permettant à tous, ici et là-bas de vivre décemment.

Tout un ensemble de relations historiques, une communauté de langue, rendront longtemps privilégiée la relation entre la France et les pays de la zone CFA. Pour autant, on a vu l'impasse dramatique de la gestion française du «pré carré africain», y compris avec la trop tardive, brutale - et pourtant nécessaire - dévaluation du franc CFA. Une relation privilégiée doit reposer sur l'égalité, c'est-à-dire la faculté aussi de s'émanciper d'une présence trop pesante. Nous devons favoriser l'intégration des pays de la zone franc CFA dans des ensembles régionaux. Je souhaite que le Ministère des Affaires étrangères gère à l'avenir l'ensemble de la politique de coopération.



ANTOINE WAECHTER

Né le 11 février 1949 à Mulhouse (Haut-Rhin). Marié, 2 enfants. Docteur ès sciences, Ingé-

Un développement

africain réconciliant

économie et

environnement est u<u>ne</u>

urgence absolue

nieur écoloque. Conseiller régional d'Alsace depuis 1986 et Vice-Président depuis 1992. Député au Parlement Européen de 1989 à 1992. Candidat du Mouvement Ecologiste Indépendant.

La nécessité d'un développement africain réconciliant économie et environnement est une urgence absolue. Pour

relever ce défi, l'Afrique doit d'abord trouver sa place dans le processus international qui tend à relayer, quoique trop timidement, les préoccupations de l'opi-

nion publique mondiale concernant les grandes menaces qui pèsent sur notre planète : effet de serre, destruction de la couche d'ozone, désertification, déforestation, baisse de la bio-diversité. Contrairement à une opinion répandue, mais peu éclairée, l'écologie n'est en rien un luxe pour pays riches : la crise écologique frappe d'autant plus durement les pays dont la population est à la limite de la survie. La France doit donc impulser une politique de coopération avec l'ensemble des pays africains, qui brise la spirale de l'augmentation de la dette, celle de la démographie qui cumule exode rural, urbanisation incontrôlée, croissance de la population trop rapide par rapport aux ressources et émigration, et enfin celle de la dépendance alimentaire. La clef d'une telle politique est de donner la priorité des aides à l'amélioration des conditions de vie du milieu rural en permettant une juste rétribution des cultures vivrières, et en développant, notamment pour les femmes, l'éducation, la formation, et la sensibilisation à la nécessité d'un contrôle volontaire des naissances. L'ensemble des pays de la planète a intérêt à ce qu'un fossé ne se creuse pas davantage entre le Nord et le Sud. Il faut rompre avec la mauvaise habitude qu'ont prise les pays riches de n'aider que les pays «bien-pensants» (ou «bien-votants» à l'ONU), ou ceux qui ont dans leur sous-sol des matières premières «stratégiques» (pétrole, uranium, etc.). Un audit général de la politique africaine de la France de ces vingt dernières années doit être entrepris et publié. Ce sont les mécanismes du sous-développement et de l'endettement qu'il faut combattre, et non pas leurs effets. C'est pourquoi les accords de développement et de remise de la dette doivent être assortis de certaines garanties ; que les aides ne servent pas à grossir des comptes en banques dans des paradis fiscaux, et que lesdits comptes soient rapatriés ; que les régimes des pays concernés, même s'ils ne deviennent pas surle-champ des modèles démocratiques, cessent au moins de torturer leurs opposants ou de massacrer leur population ; qu'une politique de maîtrise de la démographie et des flux migratoires soit impulsée; enfin, que les investissements réalisés ne servent pas à développer de vastes surfaces de cultures d'exportation ou à organiser le bradage des ressources naturelles.

La préoccupation d'un développement éguilibré et durable à l'échelle planétaire ne saurait se satisfaire d'une hiérarchisation des misères à soulager. Si l'ouverture de l'Europe vers l'Est est une nécessité

pour la paix et la stabilité de ce continent, combler la fracture Nord-Sud ne l'est pas moins pour le monde. En tous cas, plutôt que de continuer dans la logique

d'une éternelle assistance, les pays riches n'échapperont pas à une révision des termes des échanges, et notamment à une réévaluation des prix des matières premières.

A côté des dispositions générales, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités des différents pays, voire des différentes régions. Le meilleur outil pour cela est de passer des contrats bilatéraux, de fapolitique

voriser les «jumelages» ou les relations directes entre les immigrés vivant en France avec leur contrée d'origine. Les problèmes particuliers de la désertification sahélienne ou de défense de la francophonie seront ainsi traités avec plus de précision.

Faciliter l'intégration des immigrés concerne de nombreux domaines de la politique intérieure française, tels que l'emploi, l'urbanisme, l'éducation, le social, etc. Ceux qui parlent déjà notre langue ont d'ailleurs un avantage. L'intégration doit se faire sur une base volontaire, car malgré tout,

l'immigration est plutôt subie que choisie. C'est pour cela qu'une politique d'aide au retour doit compléter celle de l'insertion, à condition qu'elle représente une alternative crédible, c'est-à-dire qu'elle soit assortie d'une formation, et d'une réelle amélioration (économique et/ou politique) dans les pays où le retour doit avoir lieu.

Par la force des choses, la priorité actuelle des pays de la zone Franc-CFA ne prendra pas fin rapidement, mais c'est sur l'ensemble des pays africains que l'effort de coopération doit porter. Ceci dit, si cette politique vient à être menée au niveau européen, les liens traditionnels avec la France pourraient jouer sans que ce soit au détriment d'autres pays. Une zone de stabilité monétaire en Afrique est indispensable, mais la France ne peut l'assumer seule. On doit, dans la perspective de la monnaie unique européenne, créer à terme une zone ECU-CFA, qui permettrait de réellement prémunir les pays d'Afrique francophone des turbulences monétaires.

Textes et photos (sauf Le Pen et De Villiers) : Karim Belal et Philippe Blanchot

Du grand souffle à la gestion médiocre.

Un point de vue de Paul Rivière (*)

ançan un appel par le biais de son ouvrage: «De Gaulle ot es-tu?» publié chez Lattès, le philosophe André Glucksmann interpelle tant les citoyens que les candidats à l'élection présidentielle française. Pourtant, tous se réclament de la pensée du général alors qu'à de rares exceptions, ils se comportent en successeurs et non en héritiers. Trois que tions viennent à l'esprit : comment s'effectue la dérive conquisant du grand souffle à la gestion médiocre de l'instantant ? Que reste-il du Gaullisme ? Faut-il relever le défi, si oui, camment ?

Au préalable, il paraît anachronique de traiter d'un tel sujet dans un mensuel spécifique: africain sub aharien, le seul de cette importance en langue française. L'apparence se révèle trompeuse à double titre :

 La France, battue en 1940 du «tout va bien madame la marquise», ne sauva son honneur que par la symbiose du chant des partisans et de la marche des africains.

 L'Afrique noire constitua le moteur de l'expression du Gaullisme en permettant une politique étrangère existentielle grâce au coin qu'elle permit à Paris d'enfoncer ay intelligence dans la marge de l'affrontement bipolaire Mai 1968 ruine, semble-t-il, les ambitions de grap eur des Français qui ne croient plus en leur pays. C'est xact, mais insuffisant. En fait, le rejet qu'il incarne trouve plus justement son fondement dans la dérive droitière qui s'installe à Matignon après le départ de Michel Jebré. Tout d'abord parce que la politique et la corbeille désormais s'acoquinent, ensuite et surtout parce que la recherche de l'alliance avec la droite des Républicans indépendants rejette les Gaullistes de gauche. Le parti censé être dépositaire de la pensée gaulliste devient conservateur laissant tomber en désuétude sa force d'êrre au-delà du clivage gauche-droite. Désormais le temps s'annonce d'une dérive monarchique d'un Etat dont l'ambition se réduit à accrocher son wagonnet à la locompaive allemande voire à jouer aux Cubains des Américains at-ce par le biais d'organismes internationaux. Paradoxa ement en apparence, de manière logique en réalité, au sein d'un peuple qui croit en l'histoire, s'impose le retour d'idée du général selon laquelle «quand les Français se querellent médiocrement, il faut leur parler de la France». Ce temps paraît être revenu. La rupture stratégique, symbolisée par l'année 1989 avec l'effondrement du mur de Berlin et l'émergence du voile islamique procède certainement de ces périodes propices aux grands desseins, sans lesquels la tourmente s'emballerait. Le citoyen le pressent. Les hommes politiques, sacrifiant aux rites ou à la subordination aux médias des sondages instantanés, voire à la dictature des technostructures administratives d'un Etat dit moderne, l'ignorent. La chure du communisme relègue pourtant aux oubliettes le socialisme mais surtout le clivage gauche-droite. Des le ders aussi divers que Messieurs Chevènement et Seguir le disent, mais n'arrivent pas à vaincre la pesanteur pour gérer l'émergence d'un renouveau Gaulliste grâce à une attitude et non pas à l'aide d'une quelconque doctrine à consonance idéologique.

La rupture de 1989 rappelle plus celle de 476, la chute de Ronie, que les événements de la révolution dont elle célébra le bicentenaire. Elle développe ses conséquences dans un environnement consacrant tout à la fois la mondialisation des problèmes et des concepts et le retour en force du rôle de l'Etat nation un peu vite enterré. Or de manière anachronique, en dehors de Jacques Chirac et parfois de Philippe De Villiers, on assiste à des péroraisons dignes d'un notaire de province ou d'un professeur d'un autre temps, qui négligent les intérêts mondiaux du pays pour les sacrifier sur l'auter de Berlin et Washington. L'Orient se voit négligé. Que penser de l'Afrique d'un franc CFA dévalué pour mieux la larguer aux instances de l'Europe, pire à ceux du F.M.I. et de la Banque mondiale.

Candidats, ressaisissez-vous, le sort du pays l'exige. Accessoirement, savez-vous que les Franco-Africains représentent un électorat substantiel ? Par exemple, 35 000 Franco-Comoriens se mobilisent à Marseille pour soutenir Jacques Chirac dont ils attendent le geste consacrant l'intérêt qu'il porte, dit-on, à l'Afrique. L'assassinat de l'un deux par les colleurs d'affiche du Front National n'en est que plus révoltant.

(*) auteur du Mur au Voile, en cours d'édition, il de eloppe longuement les idées émises ici.